

## 40 - Semaine de la Solidarité Internationale - Subventions aux associations

**Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur :** Depuis 2002, la Ville de Besançon coordonne les actions organisées à l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale par les associations, les établissements de formation et les organismes investis dans les actions de solidarité et d'éducation au développement. Elle apporte des moyens logistiques à l'ensemble des partenaires en termes de locaux (mise à disposition de salles) et de communication (BVV et autres supports de communication disponibles).

Comme chaque année, la Ville de Besançon souhaite soutenir les associations partenaires dont le projet s'intègre dans sa démarche d'éducation au développement. Cette année, le village solidaire se tiendra au Grand Kursaal et aura pour thème «les musiques du monde».

En 2011, ces associations sont les suivantes :

- Association *Les Francas* : afin de donner une cohérence et une meilleure lisibilité à la manifestation, les Francas conçoivent et mettent en place le Village Solidaire, infrastructure permettant à chaque association de disposer d'un stand personnalisé. Pour la sixième année consécutive, les Francas du Doubs assureront l'ensemble des prestations techniques liées à l'installation du Village Solidaire le jeudi 17 et le vendredi 18 novembre (notamment le montage et le démontage des stands). Les Francas prendront également en charge l'organisation des animations pour le public scolaire des écoles primaires -entre 13 et 20 classes se sont engagées à venir- avec mise à disposition des animateurs pour la prise en charge des enfants. Subvention proposée : 4 000 €.

- *Le Jardin Botanique de l'Université de Franche-Comté* : depuis 2006, il participe à l'animation et à la mise en scène du Village Solidaire avec la conception et la rédaction des documents pédagogiques remis aux enfants lors de leur visite. Il prévoit en outre un atelier autour du thème de l'année, avec la fabrication d'instruments de musique à partir de végétaux. Subvention proposée : 1 500 €.

- *UNICEF* : animations et sensibilisation sur le thème de la santé maternelle et infantile. Subvention proposée : 100 €.

- *Collectif de Défense des Droits et Libertés des Etrangers* : exposition «Ceci n'est pas une prison» sur les centres de rétention administrative ; organisation d'une conférence débat sur les ROMS en Roumanie «les ROMS de Roumanie, discriminés, marginalisés et ostracisés dans leur pays...et en France» le jeudi 10 novembre, la projection du film «Sans papier ni crayon» suivi d'un débat. Subvention proposée : 700 €.

- *Association Terre des Hommes* : vernissage et exposition sur les femmes au travail en Inde à la Bibliothèque Universitaire de Droit, projection-débat du film «Les femmes Dalit» (les Intouchables) avec présentation de Terre des Hommes en Inde, Conférence de Virginie DONIER, professeur de Droit. Subvention proposée : 610 €.

- *Association Art'monie* : stand de réflexion sur le faire-ensemble, questionnement sur la solidarité et l'interculturel. Subvention proposée : 200 €.

En cas d'accord, la somme totale, soit 7 110 €, sera prélevée au chapitre 65.048/6574.5023 CS 400.

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution de ces subventions aux associations qui participent à la Semaine de la Solidarité Internationale.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable (1 contre) de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (1 contre du Groupe Centre Droit : Mme M. JEANNIN), décide d'attribuer les subventions proposées.

Mme PRESSE, M. GHEZALI, Mme MICHEL et M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 18 novembre 2011.*